



Auvergne-Rhône-Alpes
Académie de Clermont-Ferrand

Déclaration UNSA Education

CDEN du 9 février 2024

Monsieur le Préfet,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la Présidente du Département,

Mmes et M. les membres de ce CDEN

Alors que ce mercredi 7 février, un journal quotidien national titrait ainsi un article : « Ecole inclusive : un système qui craque », à l'UNSA Education, nous alertons une fois encore aujourd'hui sur le point de rupture qu'est en train d'atteindre l'Ecole dans son ensemble, pour ne pas dire qu'il est déjà atteint, voire dépassé.

A l'UNSA Education, nous dénonçons la maltraitance institutionnelle que subissent les agents de l'Education nationale à tous les niveaux, à qui l'on impose de travailler à moyens de plus en plus réduits, au rythme effréné des réformes, des instructions et autres annonces, conséquences d'un turnover ministériel désastreux avec pas moins de 4 ministres en seulement 7 mois. A l'heure où le gouvernement Macron reconnaît finalement l'utilité d'un ministère dédié à l'Education nationale, avec la nomination de Mme Belloubet à sa tête hier soir, il ne s'agirait pas que cette dernière soit simplement un VRP de la politique éducative arrêtée par le Président ou le Premier ministre.

L'UNSA Education dénonce également la maltraitance dont sont victimes, dans un système scolaire fonctionnant en mode dégradé, nos élèves et leurs familles, et plus particulièrement les familles concernées par le handicap, lorsque leur enfant ne peut être accueilli dignement à l'Ecole, ni bénéficier des prises en charge et des accompagnements nécessaires.

Pour l'UNSA Education, il n'est pas acceptable en 2024 d'entendre ou lire certains remettre en cause l'Ecole inclusive. Cela présupposerait donc que l'Ecole puisse être autre qu'inclusive. Cela reviendrait donc à remettre en cause le principe-même de notre Ecole publique et laïque, seule Ecole de la République qui s'attache à la formation de TOUS les citoyens. C'est bien le système dans son ensemble : Ecole, ARS, services de soins et services sociaux, et l'insuffisance de moyens qui leur sont alloués, qu'il faut dénoncer. Ne nous trompons pas de combat et ne laissons pas l'obscurantisme gagner toujours plus de terrain.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier la carte scolaire des 1^{er} et 2nd degrés pour la rentrée 2024. L'UNSA Education déplore la perte de 12 postes dans le 1^{er} degré, faisant suite – rappelons-le – à une perte de 10 postes l'an dernier. Nous contestons les chiffres prévisionnels des documents préparatoires, obsolètes car datant de novembre 2023, et bien souvent en-deçà des remontées de terrain que nous font les directeurs. Nous dénonçons également la non-prise en compte des élèves de moins de 3 ans dans les effectifs, comme la non-prise en compte des élèves des unités autisme maternelle. En collège, nous dénonçons le trop grand nombre de classes surchargées, le plus souvent dans les établissements accueillant un voire deux dispositifs ULIS. Les moyens nécessaires à la mise en place du projet « choc des savoirs » sont loin d'être suffisants et vont obliger les établissements à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et mettre en danger certaines disciplines. L'UNSA Education tient à rappeler sa franche opposition à ce projet qui remet en cause le projet républicain et qui n'a aucun cadre légal. Nous demandons solennellement à Mme Belloubet d'abandonner le projet « choc des savoirs » et tout projet de mise en place de groupes ou de classes de niveaux, et autres projets gadgets comme le port de l'uniforme.

L'allègement des effectifs par classe à tous les niveaux est incontestablement un des leviers à actionner pour permettre une meilleure prise en compte de tous les besoins des élèves, favoriser leurs conditions d'apprentissage et de réussite. Nous revendiquons la limitation des effectifs à 24 par classe de la maternelle au lycée. La baisse démographique de notre département ne justifie pas la perte de 12 postes dans le 1^{er} degré, qui aurait dû permettre de proposer une meilleure offre éducative sur le territoire. Ainsi, l'UNSA Education demande l'annulation des fermetures de classe, la création de postes de RASED (enseignants spécialisés et psychologues), de postes d'UPE2A, ainsi que la création de postes et de places en établissements spécialisés, afin que cessent les répercussions en cascade sur tous les moyens de prise en charge des enfants à besoins particuliers et sur les conditions de travail des enseignants.

Alors que la Région et le Département viennent de débloquer un Plan Région de plus de 212 millions d'euros pour préparer l'avenir de la Haute-Loire, « *visant à développer et dynamiser le territoire autour d'axes stratégiques* » (source publication Facebook du Département de la Haute-Loire), l'UNSA Education demande une réflexion globale sur la ruralité de notre département. Nous rappelons que l'on ne sauvera pas la ruralité dans notre département sans services publics de proximité, à commencer par des écoles et des conditions d'accueil de qualité pour tous les enfants.

Nous vous remercions de votre attention.